

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 112, n° 2 (1971), p. 153-158

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1971__112_2_153_0

© Société de statistique de Paris, 1971, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

V

BIBLIOGRAPHIE

EINZIG (Paul). — *Les décalages chronologiques sur le marché des devises*, traduit de l'anglais par Marie et Dominique Waquer, 1 vol. de 230 p., Paris, Mame, 1970.

Sujet rarement traité aussi systématiquement. L'auteur a le grand mérite de montrer que les perturbations constatées sur le marché monétaire ne sont pas dues à l'origine aux mouvements spéculatifs des capitaux erratiques, mais aussi, et peut-être surtout, à des anticipations ou à des retardements d'opérations de règlement entre partenaires commerciaux ou, encore, à des opérateurs tendant à se prémunir contre des risques de change inhérents à des créances — à l'inverse — à des dettes de montants définis ou non, d'échéances fixées ou non, toutes particularités qui ne ressortissent pas à la spéculation suscitée par le hot money.

Les motivations de ces décalages dans le temps reposent sur les prévisions des intéressés. L'importateur estime que la monnaie dans laquelle il a traité pourrait bien se trouver réévaluée par rapport à sa propre monnaie; il aura alors à se couvrir par anticipation. Dans la même occurrence, l'exportateur tentera de vendre la monnaie qu'il aura à recevoir; il s'adressera au marché à terme de la devise. Des combinaisons plus astucieuses peuvent être imaginées : des arbitrages de monnaies seront effectués, qui constitueront de véritables décalages triangulaires. Problèmes dont la solution se complique si l'on tient compte des taux d'intérêts pratiqués sur les places cambistes, des reports et des déports sur le change à terme et, de surcroît, bien entendu, des contrôles des changes dans les pays concernés. Il va de soi que les régimes du crédit des devises nationales et de l'euro-dollar doivent être prises en considération, ce qui ajoute à la complexité des problèmes posés par la quête de décalages opportuns.

Une bibliographie, anglo-saxonne et française, termine cette intéressante monographie.

Charles PENGLAOU

EINZIG (Paul), *Le système des euro-dollars*, traduit de l'anglais par Marie et Dominique Waquer, 1 vol. de 231 p., Paris, Mame, 1971.

On n'a pas fini de gloser sur ce système monétaire dont l'origine est obscure. La première chronique spécialisée paraît être celle de la Banque des règlements internationaux de 1964 (qui n'a pas cessé depuis de consacrer une partie importante de son rapport annuel à ce difficile problème).

« Les causes premières de la naissance de ce marché (p. 160) ont été d'abord l'assouplissement de la réglementation des changes, qui a permis d'effectuer des transactions en devises et, ensuite, l'existence d'écarts entre les taux d'intérêts pratiqués soit dans un même pays, soit dans des pays différents, qui a rendu ces opérations avantageuses tant pour les emprunteurs que pour les prêteurs ». Et l'auteur de tenter (*eod. loco*) une définition des euro-dollars comme étant des dollars acquis par une banque située en dehors des États-Unis et employés, soit directement, soit après conversion en une autre monnaie, pour l'octroi d'un prêt à un client non banquier, après avoir fait l'objet d'un

dépôt dans une autre banque, voire de plusieurs dépôts successifs. Définition complexe qui a bien été amplifiée par la suite. En tout état de cause la formule de l'auteur est passablement ambivalente (p. 13) : « Les euro-dollars sont des dollars *déposés* (c'est nous qui soulignons) dans des banques hors des États-Unis. » La schématisation la plus suggestive de l'opération euro-dollar est présentée par Jean-Claude Chouraqui, *Le marché monétaire de Londres depuis 1960*, un vol. de 130 p., Paris, P. U. F., 1969, pp. 83 *sqq.*, où est mise en évidence la position inchangée de la liquidité du marché américain tandis que se multiplie sur les marchés européens l'avoir initial en dollars (ce qui crée en Europe, ici et là, multiplication de monnaie).

Quant aux jugements de valeur sur le système, ils sont d'une diversité telle qu'ils s'opposent. En France, l'opinion des commentateurs est généralement péjorative. « L'euro-dollar a prouvé qu'il constituait un élément de désordre monétaire » (Cote Desfossés, 11 août 1971). « Peut-on guérir l'Europe du cancer de l'euro-dollar » (*Le Monde*, 22 juin 1971)?

Quoi qu'il en soit, on ne peut que recommander la lecture du livre sous revue et la consultation des tableaux numériques indiquant les taux d'intérêt pratiqués à Londres et à Paris. Le statisticien méditera en particulier l'annexe IV. La bibliographie sera précieuse pour tous ceux qui désirent approfondir leurs connaissances en cette matière.

Charles PENGLAOU

DUMONTIER (Jacques), *Les agents économiques; éléments d'économie*, t. I, 1 vol. de 264 p., Paris, Dunod, 1970 (en collaboration avec Jacqueline Forhan).

Notre ancien président, dont les rapports périodiques au Conseil économique et social sont toujours attendus avec intérêt, a eu l'excellente idée d'exposer ses conceptions dans cet ouvrage qui comporte deux tomes (le dernier ne nous est pas parvenu par on ne sait quelle vicissitude du service de presse); le premier est consacré à la description du comportement de chaque agent économique s'exprimant par la manière dont il prend des décisions, le second étant réservé (nous dit la note liminaire du 1^{er}) à la synthèse de ces comportements.

L'inspiration de cet ouvrage est de nature keynésienne; elle est, au surplus, d'ordre macro-économique; telle, elle semble se refuser à une interprétation sociologique stricte (*eodem loco*, p. VII).

Quoi qu'il en soit de cette prise de position, le plan du livre sous revue est fort bien ordonné : le rôle des agents retenus par la comptabilité nationale, à savoir les ménages (pp. 1-36), les entreprises (pp. 37-125), l'État (pp. 129-176), les banques (pp. 177-210) et l'Extérieur (pp. 211-256); le tout suivi d'une bibliographie et d'un index alphabétique des matières.

Que le lecteur ne perde pas de vue l'avertissement de l'auteur qui ne s'est pas donné pour mission d'écrire une monographie sur les agents économiques dans leurs composantes, mais bien d'analyser leurs motivations, ce qui peut donner lieu parfois ou à équivoque ou au sentiment d'incomplétude.

Le commerce de détail participe-t-il à l'entreprise considérée comme mécanisme de transformation (p. 37), si toutefois l'on considère le conditionnement du produit comme tel? L'actif circulant de la firme doit-il s'apprécier comme *non liquide* ou comme *liquide* (pourquoi ne pas parler tout simplement d'*actif financier*) (p. 43)? Le crédit à moyen terme n'est-il pas tenu actuellement comme pouvant excéder 5 ans (p. 47, cf. aussi p. 177)? La facture protestable (pièce maîtresse du système dit C. M. C. C.) ne relève-t-elle pas d'une inspiration des plus farfelue dans le domaine juridique (p. 188)? L'auteur n'en déclare pas moins que « jusqu'à présent l'application des directives de la Commission Gilet a été un échec » (p. 189). Le Conseil national du crédit estime qu'en trois ans le système n'a eu qu'un succès mitigé (2 % à peine des crédits à court terme). Il y a, en effet, pas de quoi pavoiser. Quant au jugement porté sur la réforme du marché monétaire sera-t-il du goût de MM. Marjolin, Sadrin et Wormser, auteurs du célèbre rapport?

Ces quelques observations n'enlèvent rien à l'intérêt d'un travail remarquable par son ampleur, sa concision, qui montre, s'il en était besoin, la profondeur de réflexion d'un économiste hors de pair.

Charles PENGLAOU

VEYRENC (Albert), *Les Sociétés commerciales, Comptabilité*, t. II, 1 vol. in-4° de 739 p., Paris, Durassié, 1971.

Parallèlement aux traités classiques et aux manuels pédagogiques consacrés à la réforme en 1966 de la législation des sociétés commerciales, le monumental ouvrage sous rubrique, théoriquement complet et pratiquement indépassable, sera précieux aux étudiants des grandes écoles.

Son auteur n'a-t-il pas été le successeur de Gabriel Faure à la chaire de comptabilité de l'École centrale jusqu'à ces dernières années et son nouveau livre n'est-il pas comme le résumé d'un enseignement dont la valeur s'est manifestée dans d'innombrables entreprises?

Les spécialistes témoignent quelquefois d'un certain dédain pour cette littérature qui se proclame d'initiation. Bien à tort. Il suffit de consulter le cours de M. Veyrenc. On y trouvera non seulement le commentaire approfondi de la législation en cours, mais encore des illustrations, voire des reproductions des documents les plus utilisés dans la pratique quotidienne. Le livre constitue donc une source incomparable d'informations qui, sur la table de l'étudiant, sur le bureau du praticien, permettront aux intéressés de trouver la solution adéquate aux problèmes qui se posent journellement.

Quant au statisticien spécialisé dans l'étude des entreprises, il aura à sa disposition un recueil d'informations de première main. Et c'est en pleine connaissance de cause qu'il abordera l'étude de documents plus abstraits sur le secteur objet de ses investigations.

Charles PENGLAOU.

PIATIER (A.), CAHUZAC (P.) et CHAMBAUDAL (L.). — *Économie et mathématiques : éléments et exercices*, 446 p., Presses Universitaires de France, Paris.

Ce second volume d'une collection de trois ouvrages consacrés aux applications des mathématiques aux études économiques, fait suite à un premier tome exposant les éléments d'algèbre et d'analyse mathématique qui y sont utilisés et traite essentiellement des applications de l'analyse statistique à l'économie.

Il comprend deux parties : 1° Éléments d'analyse statistique (pp. 9 à 290); 2° Exercices d'application à des problèmes économiques (pp. 291 à 438).

La première partie est un large exposé de rédaction très condensée des techniques de l'analyse statistique, présentées comme un guide opérationnel sans démonstration. Après un bref chapitre d'idées générales sur les notions de permanence statistique et de variabilité et un important catalogue des notations utilisés dans le texte, tant en statistique descriptive qu'en calcul des probabilités, on y trouvera successivement :

1° La définition des caractéristiques numériques descriptives de distributions statistiques à une, deux et trois variables.

2° Un important chapitre sur le calcul des probabilités et ses applications : variables aléatoires à une, deux et trois dimensions, lois de probabilité, espérances mathématiques, fonction caractéristiques, régression, corrélation, description des lois de probabilité d'usage courant (binomiale, poisson, hypergéométrique, multinomiale, uniforme, gamma, normale, log-normale, Chi-carré, Student, Fisher-Snedecor, loi normale à deux dimensions). Ce chapitre très dense se termine par une brève étude de la convergence stochastique.

3° Le chapitre suivant est consacré à l'induction statistique : théorie de l'estimation (ponctuelle ou par intervalle, propriétés d'un estimateur, inégalité de cramer, applications aux lois usuelles) théorie des tests d'hypothèses (courbe d'efficacité, applications au contrôle de fabrication, méthodes d'échantillonnage, test Chi-carré, comparaison de moyennes et de variances, analyse de variance, plans d'expériences).

Chapitre très complet, mais d'une lecture et d'une utilisation souvent difficiles en raison du manque d'homogénéité de certaines notations (ainsi, par exemple, p. 238, r^* et R^* correspondent à la même définition) de certaines erreurs ou d'un manque de précision (p. 202, échantillonnage double : que se passe-t-il pour $x_1 = d_1$ ou d_2 ? pour le second échantillon le critère utilisé est supérieur à d_2 et non égal à d_2 — p. 203, où les notations β et B désignent la même chose).

4° Un dernier chapitre donne une présentation élémentaire de quelques processus aléatoires et de leurs propriétés (processus simple de Poisson, chaîne et processus de Markov).



La seconde partie de l'ouvrage présente trente-cinq exercices complètement traités, liés à des problèmes socio-économiques et utilisant une part très importante des mécanismes étudiés dans la première partie.

Ouvrage très riche, trop peut-être et qui risque de trop « encourager le « pur mathématicien », à mettre en application des formules séduisantes par leurs possibilités d'utilisation, sans avoir vraiment fait l'effort nécessaire pour en pénétrer le sens exact et la portée mais aussi les limites de validité.

E. MORICE

WANTY (J.) et FEDERWISCH (J.). — *Modèles globaux d'économie d'entreprise*, 1 vol., 564 pages, Collection Gestion et Économie Appliquée, Dunod, Paris, 1970.

Le présent ouvrage, expose une méthodologie nouvelle d'élaboration de modèles d'économie d'entreprise.

Les caractéristiques de cette méthodologie sont les suivantes : tous les facteurs et toutes les variables qui interviennent dans le phénomène économique étudié, y compris des facteurs échappant à la mesure quantitative ou de caractère complexe sont d'abord pris en considération; un réseau de relations logiques définissant les liens de dépendance de chaque variable, prise à tour de rôle avec les autres variables, est alors établi. Les relations binaires entre variables apparaissant dans le réseau font ensuite l'objet d'une étude approfondie, soit mathématique, soit logique. La structure de l'ensemble des relations est finalement examinée, l'existence même du réseau rendant compte de toutes les interactions.

Ces modèles globaux sont essentiellement exploratoires et structurels. Leur manipulation fait appel à l'ordinateur.

La première partie de l'ouvrage expose les principes d'élaboration de ces modèles globaux d'entreprise et détaille les méthodes d'analyse qui y sont utilisées; les problèmes plus classiques des modèles de production et de stocks, ainsi que les phénomènes de retard, sont également abordés.

La seconde expose en détail, mais sans aller évidemment jusqu'aux phases de calcul, quelques applications diverses et caractéristiques : sidérurgie, industrie du bâtiment, transports aériens, banque.

Enfin le problème de la rentabilité financière d'investissements dans le cadre d'une approche globale est étudié en s'inspirant des modèles présentés dans la première partie. La notion d'entropie dans les arbres de décision est ensuite introduite.

Les Français et le vocabulaire économique. Résultats et leçons d'une enquête. Revue trimestrielle du Centre d'étude des revenus et des coûts (C. E. R. C.), n° 9, 1^{er} trimestre 1971.

Le C. E. R. C. appuie ses réflexions sur une enquête effectuée pour lui par la S. O. F. R. E. S. Cette enquête portait sur 17 termes du vocabulaire économique que les personnes interrogées (échantillon représentatif de 2 000 personnes âgées de 15 ans et plus) ont eu à définir; elle comportait en outre quelques questions sur la description de faits ou de mécanismes économiques élémentaires destinées à mettre en lumière les réactions du public à leur égard.

Les résultats sont analysés question par question, puis regroupés selon les caractéristiques démographiques, socio-professionnelles et culturelles des personnes interrogées.

Ainsi, la partie de l'enquête portant sur le vocabulaire nous apprend que, parmi les 17 termes du vocabulaire économique, on en trouve 5 dont le sens est inconnu ou méconnu par les 4/5 de la population ou davantage. C'est le cas du mot « services » qui, même présenté au milieu d'une phrase simple destinée à en faciliter la compréhension, apparaît comme un terme de spécialiste. Mais c'est aussi le cas des mots « charges sociales », « dévaluation », « productivité » et même « expansion ». En ce qui concerne le mot « dévaluation », 90 % des enquêtes croient en connaître la signification, mais 19 % seulement en perçoivent bien le véritable sens. Même des mots que le public croit connaître sont donc en fait mal compris.

Lorsqu'on classe les résultats selon les caractéristiques démographiques, socio-professionnelles et culturelles des personnes interrogées, on voit que la méconnaissance du vocabulaire économique n'atteint pas le même degré chez toutes les catégories de personnes. On observe un degré de connaissance plus grand chez les hommes que chez les femmes, plus grand également chez les adultes ayant de 21 à 64 ans que chez les très jeunes (15 à 20 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus). En outre la proportion de bonnes réponses s'élève sensiblement chez les personnes classées dans la catégorie socio-professionnelle « cadres supérieurs », de même que chez les personnes ayant poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur : 65 % de ces dernières savent, par exemple, ce qu'est l'échelle mobile des salaires, contre 34 % parmi les personnes n'ayant reçu qu'un enseignement élémentaire et 35 % parmi les ouvriers.

Les réponses aux questions portant sur la description de faits ou de mécanismes économiques ne sont pas moins significatives. A la question « Quant l'industrie d'un pays s'équipe, achète des machines, se modernise, est-ce que cela a plutôt pour effet de provoquer ou de diminuer le chômage? », 51 % des personnes interrogées répondent : « Ça provoque le chômage », 28 % « Ça diminue le chômage », et 21 % ne savent que dire.

Dans l'ensemble, le C. E. R. C. conclut à une influence prépondérante du niveau d'instruction sur la connaissance du vocabulaire. Mais l'influence de la vie professionnelle, de l'expérience acquise à travers les événements vécus, de la répartition des tâches à l'intérieur des ménages n'est pas négligeable non plus, principalement pour la compréhension des faits ou des mécanismes économiques.

Le C. E. R. C. propose donc une double action : de formation et d'information. En ce qui concerne la formation, il insiste pour que soit commencée au niveau de l'enseignement élémentaire, et poursuivie, selon des modalités diverses, à tous les stades de la formation secondaire et supérieure, l'initiation à l'économie de tous les élèves et étudiants, quelle que soit leur orientation professionnelle ultérieure. Dans le prolongement de cette action, le C. E. R. C. insiste pour que la formation économique constitue un des éléments essentiels de la formation permanente, dont la nécessité, récemment perçue, apparaît de plus en plus impérieuse, et qui doit se développer sans attendre que la formation scolaire ait été mise en place.

D'autre part, étant donné le rôle considérable des « mass-media » dans la formation du public, par le moyen des informations qu'elles diffusent, le C. E. R. C. estime qu'elles devraient, comme d'ailleurs les autres « émetteurs » d'informations économiques et de commentaires de l'actualité, accomplir un effort particulier pour adapter leurs messages à la réceptivité des différents publics à informer, et éviter l'usage d'un langage ésotérique.

Le Directeur : M. JACQUES MICHEL DURAND
